



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 11 JUIN 2016

Étaient présents :

ALLARD Stéphanie (Salis de Béarn), ALLEMAND Eliane (Neuvic), ARAMENDY Michel, ARAMENDY Françoise (Pessac), BARTHOUMEYROU Philippe (Meilhan), BREILLAC Régine (St Vincent de Tyrosse), CAEL Richard (Razac), CASTAING Christophe (La Teste), COBA Nataly (St Bruno), DELMAS Julien (Président de la LAB - Andernos), DELUGEAU Charles (Gradignan), DETCHEBERRY Thierry (Président du COGIBAD), DUMAIS Rémi (stade Montois), FAGNY Sylvain (Marcheprime), GALLAND Philippe (Neuvic), LARAIGNE Sylvie (Gradignan), LUDWIG Eliane (Razac), MAUJEAN Serge (Président du CODEP 40), MAUJEAN Maryse (Magescq), MAURY Wolfram (Président du CODEP 47), MAURY Sylvie (Razac), MOURY Flavie (Marcheprime), PETITPAS Gilles (Hagetmau), DEMOUTIEZ Christophe (St Pierre du Mont), DEGRAVE Christian (Notre Dame de Sanilhac), DEGRAVE Nathalie (Notre Dame de Sanilhac), MARQUE Denis (Anglet), ERDOCIO Elisabeth (Anglet), LANCAUCHEZ Mathieu (Anglet), MONTOZZI Guillaume (Bayonne), PEZZULO David (Razac), LAFOREST Cécile (Marcheprime) VIDEAU Alain (Talence), CLAERBOUT Hugo et Jean François (Talence), PINET Aude (St Bruno), HURTEAU Jennifer (St Bruno).

Assistaient :

Saadia ALLOUCHE, Secrétaire Comptable, Joël RENAUDEAU et Nabil LASMARI, Cadres techniques de la Ligue et Kristell Danguy des Déserts, chargée de développement.

Marie Christine PRIEUR et Jocelyne LE FOLL, respectivement présidente et trésorière de la Ligue Poitou - Charentes.

DELABROUILLE Patrice, Cadre fédéral

Étaient excusés :

VALLEIX Delphine (Prayssas), ALLARD François (Brax), Xavier CAJOT (président comité départemental de Dordogne), RECLUS Martine (Pessac).

L'accueil des participants a lieu à la Maison Régionale des Sports de Talence.

Contrôle des mandats :

Après pointage et contrôle des listes, il est annoncé la présence de 23 délégués représentant au total 53 voix sur 89 possibles. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 10 heures 05.

En préambule, le président indique aux électeurs que l'AG élective de la nouvelle ligue aura lieu le 1^{er} octobre à Angoulême. Il insiste sur l'importance de leur présence, le quorum étant fixé à 50 %.

Le Président remercie les salariés, le Conseil d'Administration, les représentants des comités ainsi que les deux représentantes de la Ligue Poitou-Charentes pour leur présence à cette Assemblée Générale.

1. Élection du président de séance

Le Président propose d'élire Serge MAUJEAN en tant que président de séance.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il propose de nommer Thierry DETCHEBERRY comme responsable des votes.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Serge MAUJEAN exprime son émotion de présider, pour la dernière fois, la séance. Il quitte en effet son poste de président du comité des Landes et ne sera pas candidat au Conseil d'Administration.

2. Adoption du PV de l'assemblée générale 2015

Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Rapport moral du président

Le Président remercie l'ensemble des participants à cette dernière Assemblée Générale de l'olympiade, ainsi que les présidents des comités départementaux, les délégués, les représentants des clubs, les membres du comité directeur de la ligue, les salariés, et les bénévoles ici présents.

a. RÉSULTATS SPORTIFS

i. RESULTATS INTERNATIONAUX

Open junior International Séries de Bulgarie : Yaëlle HOYAUX atteint la finale du simple et les demi-finales de double dames.

International Séries de Bulgarie : Jordan CORVEE gagne le double hommes et Lucas CLAERBOUT finit finaliste du simple.

Championnats d'Europe universitaire : En individuel, Laurane ROSELLO et Delphine DELRUE sont finalistes du double dames, tout comme Thomas VALLEZ et Delphine DELRUE en mixte et Gregor DUNIKOWSKI et Thomas VALLEZ en double hommes. Vincent MEDINA a fini demi-finaliste du simple. L'équipe de Bordeaux a fini deuxième.

International Challenge d'Ukraine : Jordan CORVEE est demi-finaliste en double hommes.

Open junior International Challenge de Suisse : Verlain FAULMANN arrive en finale du double dames. Yaëlle HOYAUX finit au stade des demi-finales en simple et en double.

International Challenge d'Irlande : Finale en simple pour Lucas CLAERBOUT.

International Séries d'Afrique du Sud : Adel HAMEK et Rahim BELARBI ont atteint la finale du double hommes.

International Séries du Botswana : Adel HAMEK et Rahim BELARBI ont atteint la finale du double hommes.

International Séries d'Estonie : Lucas CLAERBOUT est finaliste.

International Challenge de Suède : Lucas CLAERBOUT atteint les demi-finales du simple.

Future Séries de Maurice : Adel HAMEK et Rahim BELARBI ont atteint la finale du double hommes et Adel, en simple, la demi-finale.

Coupe Thomas, Europe : L'équipe de France, avec Jordan CORVEE et Lucas CLAERBOUT, finit deuxième.

International Séries du Portugal : Thomas VALLEZ s'incline en demi-finale du mixte.

ii. RESULTATS NATIONAUX

Interclubs nationaux : Talence 1 et Saint-Bruno 1 se maintiennent en TOP12 pour l'an prochain. En nationale 2, Saint-Bruno 2 se maintient. En nationale 3, Stade Montois 1 échoue de très peu aux barrages pour la montée. Gradignan 1, Chantecler 1 et Talence 2 se maintiennent. Chartrons 1 redescend et Razac 1 est la première équipe Périgourdine à atteindre le niveau national.

France jeunes : Bravo à tous les Aquitains qualifiés (Camille BENETREAU, Elie BIME, Léa CAËL, Lucie CAËL, Othys CALVI, Logan DORSO, Thomas FOURCADE, Yaëlle HOYAUX, Dimitri JACQUART, Liam NGUYEN-VAN, Jérémy ROSELLO). L'Aquitaine a obtenu 8 médailles autour du cou dont 2 en or (Yaëlle Hoyaux en simple et double dames juniors) et 6 en bronze (Othys en simple benjamin et en double avec Liam qui obtient le même métal en mixte, Thomas en mixte minime, Camille en double dames cadet).

France seniors : 10 Aquitains qualifiés. Lucas CLAERBOUT a obtenu une médaille d'argent en simple homme et Jordan CORVEE a obtenu le même métal en double hommes.

France vétérans : 36 Aquitains présents. L'Aquitaine obtient un total d'une médaille d'argent (Pascal JEROME en simple homme V4) et de 7 médailles de bronze (Stéphane ROSELLO et David DRUELLES en double hommes V3, Gisèle DEPLANCKE et Pascal JeROME en mixte V4, Eric HILLAIRET en mixte V5 et en double hommes V5 avec Michel GOOSSENS).

France sport adapté : Pour la 2e année consécutive, une délégation girondine s'est rendue au Championnat de France de Badminton Sport Adapté qui se déroulait à Mouroux (77) les 6, 7 et 8 novembre 2015. 11 joueurs du Badminton Club de Coutras : Alain, Alexandre, Chantal, David, Dimitri, Frédéric, Jean-Claude, Loïc, Mickaël, Pascal et Sébastien et 2 joueurs de l'Union Saint Bruno de Bordeaux : Damien et Grégory ont brillamment défendu les couleurs de leur club. En effet, les Girondins reviennent avec 7 médailles : 3 en or pour Alain, Chantal et Loïc, 1 en argent pour Grégory et 3 en bronze pour Dimitri, Pascal, Sébastien.

France parabadminton : Le championnat a eu lieu à Troyes. Andréa DOUCET-AMAGA a obtenu la médaille d'argent en simple dame SL3/SL4 (joueurs debout, handicap membre inférieur) et la médaille de Bronze avec Pierre DELSOL en mixte. Pierre est champion de France en double hommes SU5 (joueurs debout, handicap membre supérieur)/SS6 (joueur de petite taille).

TIJ : 24 titres (33 l'an passé), 24 finalistes (25 l'an passé) et 49 demi-finalistes (46 l'an passé).

TNJ : 2 titres, 4 finalistes et 4 demi-finalistes. La concurrence nationale est rude.

TOPS Élites Nationaux : septembre 2015, Camille BENETREAU a fini 6^e en U15, Thomas GAUCHER a fini 7^e en U15, Liam NGUYEN-VAN a fini 14^e en U13. Mars 2015 : Liam NGUYEN-VAN et Othys CALVI finissent respectivement 3^e et 9^e en U12. Baptiste VITAL a fini 9^e en U13. Thomas FOURCADE a gagné en U14

Challenge National Poussin : Tiago NGUYEN-VAN finit premier et Tom ADLER 8^e.

iii. RESULTATS REGIONAUX

Aquitaine jeunes : Les clubs ayant des champions (un joueur en double compte comme 1/2) sont : Gradignan (4,5), Carcans (2), Razac (2), Chantecler (1,5), Saint-Bruno (1,5), Sainte-Hélène (1,5), Anglet (1), Stade Montois (1), Brax (1), Pessac (0,5), Talence (0,5).

Aquitaine seniors : Les clubs ayant des champions (un joueur en double compte comme 1/2) sont : Talence (8,5), Saint-Bruno (3), Barbey (2), Meilhan (2), Coutras (1,5), La Teste (1,5), Razac (1,5), ASPPTPau (1), Cadillac (1), Chantecler (1), Eysines (1), Saint-Ciers (1), Saint-Sever (1), Sainte-Hélène (1), Soustons (1), ASMPau (0,5), Coursac (0,5).

Aquitaine vétérans : Les clubs ayant des champions (un joueur en double compte comme 1/2) sont : Talence (6), Eysines (2), Mios-Biganos (2), Barbey (1), BC Bergerac (1), BCE33 (1), Cadillac (1), Estillac (1), Gradignan (1), Marmande (1), Meilhan (1), Montpon (1), Saint-André-de-Cubzac (1), Saint-Bruno (1), Saint-Ciers (1), Saint-Denis-de-Pile (1), Stade Montois (1), Blanquefort (0,5), Morcenx (0,5), Razac (0,5), Saint-Pierre-du-Mont (0,5).

Interclubs régionaux : Razac 1 finit premier de R1. Martignas 1 finit premier de R2. Libourne 1 et Pessac 1 finissent premier de leur poule en R3. La fusion des régions va imposer un redécoupage des montées et descentes pour l'an prochain.

- Régionale 1 : 5 équipes venant d'Aquitaine (une reléguée de N3, le 2e de R1, le 3e de R1, le 4e de R1 et le 1er de R2) ;
- Régionale 2 : 10 équipes venant d'Aquitaine (le 5e de R1, le 6e de R1, le 2e de R2, le 3e de R2, le 4e de R2, le 5e de R2, le 6e de R2, le 1er de R3, le 2e de R3 et le 3e de R3) ;
- Régionale 3 : 15 équipes venant d'Aquitaine (le 4e de R3, le 5e de R3, le 6e de R3, le 7e de R3, le 8e de R3, le 9e de R3, le 10e de R3, le 11e de R3, le 12e de R3 et les champions de chaque département ainsi qu'un repêchage).

Coupe Aliénor : Pour la dixième édition, la Gironde a une nouvelle fois fait la différence dans les deux catégories d'âge : 1er Gironde ; 2e Landes ; 3e Dordogne ; 4e Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques. La 11^e coupe Aliénor aura lieu demain avec une nouvelle formule permettant l'inscription d'équipes de clubs pour promouvoir les interclubs jeunes.

TOPS élites Aquitains : On peut noter la continuité des Tops élites Aquitains qui ont fait office de Trophées Régionaux Jeunes avec des jeunes des cinq départements surtout en catégorie poussin. Ils ont été couplés aux stages régionaux et ils ont offert de bonnes compétitions aux jeunes.

b. DÉVELOPPEMENT

Tout le monde en est conscient, notre rôle est de développer, structurer et accompagner.

Olympiade 2012-2016

<i>Évolution clubs</i>						
Olympiade	24	33	40	47	64	LAB
12 13	19	50	15	8	7	99
15 16	18	53	16	12	8	107

<i>Évolution licences</i>						
Olympiade	24	33	40	47	64	LAB
12 13	984	5782	1050	714	594	9125
15 16	1122	5552	1153	761	661	9249

La Ligue démontre toujours une vraie volonté d'accompagner les comités et les clubs dans leur développement et leur structuration, une volonté forte comme l'a démontré le compte rendu de l'agent de développement Kristell DANGUY DES DESERTS.

La fusion des ligues a débuté par un premier contact le 8 avril 2015, une première réunion le 12 juin 2015, et s'est accélérée dès septembre 2015. Le Président remercie Cécile de l'avoir accompagné sur ce domaine.

c. LABELLISATION

La Ligue a poursuivi son soutien aux clubs labélisés avec une aide de 50 € par étoile. 60 clubs en cette fin d'olympiade en ont bénéficié, contre 56 en début d'olympiade. Pour la Labellisation 2014/2015 (label 2015/2016), la période de labellisation commence le 1er mai pour s'achever au 30 juin et s'effectue sur Poona avec son compte dirigeant.

La ligue a toujours voulu aider les clubs qui œuvrent pour l'accueil de qualité à destination des jeunes. Cette aide a été renouvelée pour cette saison sportive (2015-2016) où 60 clubs Aquitains ont pu obtenir le label (1 est 5*, 3 sont 4*, 6 sont 3*, 42 sont 2*, 8 sont 1*) comme l'année passée.

Cette aide consiste en un remboursement sur facture auprès d'un équipementier. Génération Bad : EFB 1* : 50 € ; EFB 2* : 100 € ; EFB 3* : 150 € ; EFB 5* : 250 €.

d. AIDE AUX CLUBS/COMITES :

Maison régionale des Sports, 2 avenue de l'Université - 33400 TALENCE
Téléphone : 05.56.51.55.43 – Email : ligue.aquitaine.bad@free.fr
Site : <http://ligue.aquitaine.bad.free.fr>

La ligue a poursuivi son aide aux clubs cette saison et continuera vraisemblablement dans cette voie : prise en charge à hauteur de 50 % des frais pédagogiques de toutes les formations des féminines, aide au DE, pack création, la contractualisation des CODEPS sera bien sûr maintenue, aide de l'agent de développement (tracé, construction et réaménagement) des installations sportives, aides ponctuelles (classes sportives) etc.

e. LE POLE

Une nouvelle saison s'achève avec le Pôle Espoir Régional. Le CREPS est passé à compétence régionale. La fin du PES et sûrement un nouveau projet fédéral sur le haut niveau avec le parcours sportif fédéral sont attendus. Ce Pôle s'appuie sur de bonnes bases : une expérience dans un premier temps, la Ligue étant encore récemment support de Pôle, un encadrement Technique de choix avec Nabil Lasmari, une situation rêvée, Talence, avec un pôle France, le CREPS représente un atout majeur, avec sa proximité des collèges, lycées. Le Pôle est attractif puisque des conventions avec Languedoc-Roussillon ont été signées pour l'entrée de jeunes d'autres régions. Le CREPS offre aux jeunes un cursus sportif et scolaire complet.

i. LES POLISTES. HAUT NIVEAU

Départs du pôle espoir : VAYSSIERE Mathias ;

Maintiens en pôle espoir : BENETREAU Camille, BIME Elie, FOURCADE Thomas, GAUCHER Thomas, HOYAUX Guilhem, JACQUART Dimitri ;

Entrées en pôles espoir : FAULMANN Valentin ;

Passage Pôle France Jeunes – INSEP : FAULMANN Verlaine, HOYAUX Yaëlle (depuis décembre) ;

Départ INSEP : VALLEZ Thomas ;

Maintien INSEP : CLAERBOUT Lucas, CORVEE Jordan, CAJOT Pierrick.

f. FORMATIONS

Le Président note un faible nombre de personnes formées cette saison. Cela s'explique par le fait que l'Aquitaine a beaucoup formé les saisons passées et que les stagiaires sont encore en activité dans les clubs. Au niveau des encadrants, les DAB (Diplômes d'Animateur Badminton) représentent moins de 50 % des formés, ce qui est rare et demande à être cité.

g. DIVERS

Le Président tient à remercier sincèrement les salariés Saadia, Kristell, Joel, Nabil, qui le supportent depuis deux olympiade, à être submergé à subir la pression d'un président exigeant et tyrannique ! Des salariés qui ont toujours été présents, qui lui ont beaucoup apporté et aidé.

h. CONCLUSION

« Je ne peux pas préjuger de la future politique de la ligue d'autant plus qu'un défi de taille se présente, je vous présentais lors de mon dernier rapport moral avec humour une région aussi grande que le Danemark, je peux vous dire aujourd'hui avec moins d'humour que c'est une réalité.

Une fusion bien sûr subie mais que nous avons transformée en une force, un défi qui sera en mon sens un des axes premiers celui de l'unité du territoire et de l'appartenance de tous à une seule grande région. Cette fusion n'a pas été une mince affaire, elle est travaillée depuis plus d'un an sans relâche et je remercie Marie-Christine et Emmanuelle de tout ce temps passé de cette énergie. Nos premiers échanges ont débuté en avril 2015 pour terminer en avril 2016. Un an de non-discontinuité, d'échanges de réunion physique, et téléphonique. Et nous nous apercevons que nous avons une bien grande région pleine de ressources de potentiel et de biens beaux projets : 203 clubs, 16 900 licenciés, 3e ligue de France et pour couronner le tout une zone technique qui nous associe à « l'Occitanie » Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon.

Je viens de passer deux olympiades avec vous au cours desquelles j'ai vu le badminton se développer, s'affirmer. Cela m'a permis de rencontrer beaucoup de gens passionnés par notre sport (quelques fois même « enflammés » ce qui a pu donner lieu à quelques accrochages passionnés mais toujours constructifs et dans l'envie d'avancer de construire) mais au bout du compte toutes ces expériences se sont révélées positives et enrichissantes. Je vais bien sûr poursuivre la présidence jusqu'aux élections d'octobre et continuerai à m'investir au niveau régional et fédéral. Il y a encore beaucoup à faire avant que le badminton ne soit reconnu de tous et par tous.

Avant de conclure, je tiens à remercier les salariés de la ligue et bien sûr les membres du comité directeur ainsi que vous tous – tous les bénévoles du badminton – qui font avancer notre discipline, sans oublier ceux qui sont dans l'ombre, qu'on ne remercie jamais assez, nos compagnons ou compagnes, nos familles, nos amis qui grâce à eux et hélas parfois à leur détriment nous pouvons nous investir dans notre passion.

Je clôture cette Assemblée Générale et vous remercie sincèrement de tout cœur pour toutes ces émotions que vous me procurez (et m'avez procuré) et c'est grâce à vous tous que ce rôle, cette confiance que vous m'avez accordé prend tout son sens et le souhait que les relations avec toutes les structures continuent à être construites pour un avenir plus serein pour tous aussi bien avec nos instances locales (DR, CROSS, CG..) que nos instances délégataires (Comités, Clubs) sans oublier nos licenciés.

Je vous remercie à toutes et à tous d'avoir assisté à cette dernière Assemblée Générale de la Ligue d'Aquitaine.

Je ne peux pas préjuger de la future politique de la nouvelle ligue, mais il est nécessaire de poursuivre les actions de développement mises en place depuis des années voire des olympiades par les précédentes équipes et de miser sur des actions nouvelles ou même novatrices.

Merci à tous »

Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité.

4. Rapport de la trésorière

La trésorière indique que les comptes 2015 accusent un déficit de 17 489 euros, qui ont été financés sur les réserves financières de l'association.

Maison régionale des Sports, 2 avenue de l'Université - 33400 TALENCE
Téléphone : 05.56.51.55.43 – Email : ligue.aquitaine.bad@free.fr
Site : <http://ligue.aquitaine.bad.free.fr>

Au 31 décembre 2015, la Ligue comptait 8 353 licenciés, et a perçu 1 € supplémentaire par licence sur l'exercice. Les comptes enregistrent une forte diminution des charges fixes et variables, mais la participation de la Ligue aux Championnats de France Jeunes 2015 a grevé le résultat à hauteur de 17 645 euros.

Au 31 décembre 2015, la Ligue compte 291 517 euros de réserve, son équilibre financier n'est pas remis en cause. Elle compte également 211 378 euros de fonds propres.

Le rapprochement avec les ligues Limousin et Poitou-Charentes représente, d'un point de vue comptable, un défi d'envergure.

Rémi DUMAIS s'enquiert de la raison pour laquelle le déficit est imputé aux Championnats de France jeunes.

La trésorière explique que cette dépense n'avait pas été budgétée.

Christian DEGRAVE demande des précisions sur les charges diverses à payer.

La trésorière explique qu'il s'agit de timbres CODEPS à reverser.

Wolfram MAURY note que les ligues qui composeront la future ligue ALPC ont des pratiques divergentes dans la comptabilité des licences, par année civile ou sportive.

La trésorière répond que la fusion offre l'occasion d'harmoniser les pratiques et de raisonner par saison sportive, et non par année civile.

Thierry DETCHEBERRY estime peu probable que la Ligue s'engage, dans un futur proche, dans l'organisation de phases finales de championnats de France, compte tenu du cahier des charges et des déficits qui en découlent.

Le Président précise que la Fédération entend supprimer le timbre ligue, qui sera réinjecté dans le dialogue de gestion si une Ligue se positionne sur une phase finale de championnats de France.

Le rapport de la trésorière est adopté à l'unanimité.

5. Affectation des résultats

La trésorière indique que les résultats seront affectés, comme les autres réserves, au fonds associatif.

6. Cotisations 2016-2017

Le Président présente le tarif des licences pour la saison 2016-2017, défini en accord avec les ligues Limousin et Poitou-Charentes.

Le tarif du timbre ligue est proposé à :

Timbre ligue référence pour les trois ligues

- 10,50 € pour les adultes ;
- 6,20 € pour les jeunes ;
- 3,10 € pour les moins de 9 ans (50 % du timbre jeune).

Le prix de la licence, dans lequel est compris l'abonnement à la revue de la Fédération, s'établit donc à :

- 45,02 € pour les adultes ;
- 35,12 € pour les jeunes ;
- 18,45 € pour les moins de 9 ans.

Serge MAUJEAN s'enquiert d'une suppression future, par la Fédération, du tarif spécifique pour les moins de 9 ans.

Le Président explique que cette mesure fait partie d'un ensemble de quinze projets de réformes (dématérialisation des licences, licences loisirs, prix par niveau etc.) qui sont à l'étude et n'ont pas encore été discutés en Assemblée Générale de la Fédération.

Le tarif des licences est adopté à l'unanimité.

La Président propose également de voter la gratuité du timbre ligue pour les clubs. Ce vote s'appliquera à l'ensemble de la nouvelle ligue Nouvelle Aquitaine. Ces tarifs ont été décidés en collaboration avec les ligues Limousin et Poitou-Charentes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Julien propose la gratuité du timbre fédération pour les clubs de moins de trois ans, dans le cadre du pack création.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Remise de récompenses (Trophée du mérite)

Sont récompensés :

- Pour le 24 : GALLIER Fabrice ;
- Pour le 33 : DETCHEBERRY Thierry, MARSAULT Carole, ELLIAS Vincent et BLAJDA Florent ;
- Pour le 40 : BREILLAC Régine ;
- Pour le 47 : ALLARD François ;
- Pour le 64 : ALLARD Stéphanie.

Ont été récompensés par le mérite fédéral :

- DELMAS Julien a reçu la médaille d'Argent,
- CASTAING Christophe et DELUGEAU Charles ont reçu la médaille de Bronze.

8. AG Extraordinaire ***a. Vote du traité de fusion***

Le Président explique avoir reçu la validation fédérale pour la nouvelle ligue ALPC. La Ligue d'Aquitaine conserve cependant sa compétence jusqu'à la dernière Assemblée Générale des trois ligues, le 24 juin à Limoges. À cette date, les trois ligues perdront leur compétence régionale au profit de la nouvelle ligue.

Le traité de fusion a été publié, envoyé, diffusé. La Fédération l'a validé sur le plan juridique. Il est soumis au vote des délégués.

Le traité de fusion est adopté à l'unanimité.

b. Vote des nouveaux statuts

Le Président explique que le changement principal réside dans le choix du scrutin de liste, qui permet une meilleure représentation de l'ensemble du territoire.

Thierry DETCHEBERRY explique avoir rédigé les nouveaux statuts du Comité de Gironde, qu'il préside, selon le canevas proposé. Au niveau départemental, il est possible de choisir entre le scrutin de liste et le scrutin uninominal. Le COGIBAD a opté pour le scrutin uninominal.

L'élection fédérale sera également sous la forme d'un scrutin de liste.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

9. Rapport des différentes commissions

Arbitrage

Aucun Juge arbitre n'a fait de demande d'obtention de grade. Il est préférable que l'obtention de grades se fasse sur demande, d'après expérience.

Des JA départementaux sont intervenus sur les ICR. Cela ne pose aucun problème, le niveau régional n'est qu'une préconisation. Il est noté qu'il n'est pas mauvais pour des JA même départementaux de se confronter à tous niveaux.

Un stage d'arbitrage avec six stagiaires nécessite trois intervenants (un responsable + un intervenant pour 5). Les comités départementaux jugent unanimement que le nombre d'encadrant demandé est trop important.

Sur l'homologation des compétitions, le rapport de JA en retard pourrait retirer son homologation à la compétition. Combien y en a-t-il ? Si un tournoi ne trouve pas de JA, comment faire ? N'est-ce pas à la Ligue de trouver un JA ? La Ligue rencontre les mêmes soucis que les clubs pour trouver un JA.

Serge MAUJEAN souhaite que les arbitres non actifs soient retirés des listes.

Compétitions

Richard CAËL dresse un bilan oral de la saison. Les Championnats régionaux jeunes et vétérans, qui se sont déroulés les 12 et 13 mars à Talence, ont permis d'accueillir un maximum de joueurs sur un même lieu. La Ligue a enregistré une participation record avec 120 jeunes, 230 vétérans et 350 adultes aux championnats séniors.

La Ligue a organisé cette compétition avec ses petits moyens, qui a généré un petit bénéfice de 340 €.

Les championnats d'Aquitaine sénior se sont déroulés à Sainte-Hélène les 21 et 22 mai. La formation d'arbitres concomitante a fait perdre du temps et généré des retards importants. La compétition accuse un déficit de 750 €.

Serge MAUJEAN déplore l'heure tardive à laquelle s'est achevée cette compétition.

Développement et équipements

Thierry DETCHEBERRY et Serge MAUJEAN saluent le travail de Kristell DANGUY DES DESERTS, l'agent de développement de la Ligue.

ETR

Les chèques emplois associatifs peuvent toujours être utilisés, mais ils ne peuvent être utilisés, par une même structure, conjointement avec d'autres formes de contrats.

Interclubs

Les délégués demandent des précisions sur le devenir des interclubs dans la nouvelle Ligue.

Une information a déjà été envoyée. La rédaction du règlement est en cours. L'arbitrage des matches en interclubs régionaux est à privilégier, mais ne sera pas rendu obligatoire avec des arbitres officiels dans un premier temps, car deux régions ne sont pas prêtes.

Licences

Thierry DETCHEBERRY réitère ses remerciements auprès de Kristell qui mène un travail important de développement de terrain au quotidien. Les clubs rencontrent un problème de saturation de leurs équipements. Il faudra mener une réflexion pour relancer la dynamique liée aux licences (nouveaux publics).

La Président indique avoir fait la demande d'un CTR sur deux missions : la préfilère et le développement des clubs (accompagnement). Les délégués échangent longuement sur les pratiques non affiliées.

10. Questions diverses

Un délégué s'enquiert du statut de l'e-cotiz. La Fédération a signé un accord qui ne lui coûte rien et ne coûte rien au club, mais qui coûte 2.5 % à la prise de licence en ligne. Il n'y a pas eu de réelle négociation sur le sujet.

Deux délégués s'interrogent sur d'éventuelles formations Badnet. La question est posée dans un cadre très spécifique (interclubs départementaux) et les deux personnes qui posent la question sont presque les plus compétentes sur le logiciel commercial demandé.

Serge MAUJEAN remercie l'assistance et tire sa révérence.

La séance est levée à 15 heures 50.

Le président de la ligue,

Julien DELMAS